MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

DLP-7-9-88024142

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

ÉDITION : GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 73
(Supplément au n° 165)

1er septembre 1988

COLZA

Destruction des repousses pour les variétés Double Zéro
Désherbage de présemis et de prélevée, postlevée précoce
Lutte contre les limaces et insectes au semis.

__Destruction des repousses de variétés Simple Zéro pour la culture des variétés Double Zéro.__ Il suffit de 15 à 20 % de repousses de variété Simple Zéro dans une culture de variété Double Zéro pour dépasser le seuil de glucosinolates entraînant une réduction du prix de vente Il importe donc, après une culture de colza Simple Zéro, d'éliminer dès à présent le stock de graines dans le sol, en favorisant leur germination après la récolte de la parcelle par un déchaumage très superficiel le plus longtemps possible avant l'implantation d'une nouvelle culture.

__Désherbage de présemis et de prélevée, postlevée précoce__

- La stratégie du "tout en poslevée" a conduit en hiver 1987 - 1988 , à des impossibilités de traitements en temps voulu et à des rattrapages sur dicotylédones pour le moins délicats. La technique de base reste donc l'utilisation de désherbage au semis, surtout pour les sols à portance faible. Le tableau des herbicides de présemis prélevées indique les produits utilisables. Le Tebuzame est commercialisé avec une nouvelle formulation Comodor 6 (autrefois Comodor) à la dose de 6 L/ha.

- Pour les fortes infestations de capselles, préférer un programme à base de Butisan S :

∘ **Treflan (2l) ou Devrinol (2,2 l) présemis puis Butisan S (1,5 l) postsemis** : Actifs sur de nombreuses dicotylédones et graminées, sauf repousses de céréales, à conseiller pour flore à dominante dicotylédones.

Le programme Devrinol Butisan est le plus complet sur géranium, gaillet et matricaire. Par contre, il laisse peu de possibilités de remplacement en cas de retournement de la culture.

∘ **Comodor (4 l) présemis, puis Butisan S (1,5 l) postsemis** : Bon sur dicotylédones et graminées, y compris repousses de céréales. A conseiller pour infestation moyenne en graminées.

∘ **Butisan S (1,5 l) postsemis, puis Butisan S (1,5 l) postlevée, 1ère feuille pointante** . Plus sélectif que Butisan S à 2,5 l en un passage, à privilégier dans le cas de fortes infestations de Capselle.

En cas de sol trop léger et filtrant, préférer un des deux programmes précédents.

P45

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

TABLEAU DES HERBICIDES AU SEMIS

HERBICIDES UTILISABLES EN PRESEMIS, PRELEVEE

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 l	. Incorporation immédiate après application. . Actif uniquement sur graminées. . Dose de 4 l si folle-avoine et repousses céréales.
PRE - SEMIS	trifluraline	Nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 l	. Incorporation immédiate après épandage. . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales. . Actif sur dicotylédones : Gaillet et Coquelicot, faible sur Matricaire.
PRE - SEMIS	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 l	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes). . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont Gaillets, Matricaires, Géraniums. . La dose de 2,8 l est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque de phytotoxicité sur la culture suivante).
PRE - SEMIS	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours. Actif sur graminées : (proche de napropamide). . Actif sur dicotylédones : dont Matricaires.
PRE - SEMIS ou PRE - LEVEE	tébutam (nouvelle formulation)	COMODOR	5 à 6 l	. S'utilise de préférence en pré-semis incorporé, mais utilisation en post-semis possible. . Actif sur graminées : s'utilise à la dose de 6 l, notamment sur Repousses de Céréales. . Sur dicotylédones : utiliser à 4,8 L. Programme conseillé : COMODOR 4,8 l pré-semis BUTISAN 1,5 l post-semis.
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 l	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 l. . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont Matricaires, Capselles.
PRE - LEVEE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 l	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après. . Très bonne efficacité herbicide. . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine. . Actif sur nombreuses dicotylédones dont Matricaires, Capselles.

HERBICIDES UTILISABLES EN POSTLEVEE PRECOCE

POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 l	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés - 1ère feuille pointante du colza". . La firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles. A la dose de 2,5 l, avant la levée des adventices : Bon sur Capselle, Coquelicot, Mouron Moyen sur Véronique et Pensée.

Limaces - Le début de l'été 1988 a été très favorable à la reproduction des différentes espèces de limaces dans les parcelles de grandes cultures. La mise en place de pièges (sacs de jute ou de plastique sous lesquels on dispose quelques granulés herbicides) permet de mettre en évidence leur présence par les limaces mortes trouvées sous les sacs. En cas de forte infestation, traiter après semis par épandage de granulés antilimaces à raison de 20 à 25 granulés/m2. Une localisation de granulés herbicides dans la raie de semis, possible avec du Mesurol, est intéressante pour la limace horticole qui s'alimente sous le sol avant la levée du colza.

Mouche du chou

- **Technique culturale** : Lorsque c'est possible, éviter les semis très précoces, qui sont les plus fortement atteints, mais rester dans la période habituellement conseillée pour la région.

- **Traitement insecticide de microgranulés** localisés dans raie de semis. L'efficacité de ce traitement est bonne, mais insuffisante en conditions sèches. Pour un semis après le 15 septembre, il n'est pas nécessaire, car le risque d'attaque est faible.

- **Traitement insecticide en pulvérisations**: cette technique est déconseillée car l 'efficacité est irrégulière.

Grosse Altise adulte. Surveiller les cultures dès la levée. Le seuil de traitement est de 3 pieds sur 10 avec des morsures jusqu'au stade trois feuilles vraies. Divers moyens de lutte sont possibles :

- **Traitement insecticide de microgranulés** dans la raie de semis. Employer un produit pour la mouche du chou à la dose faible. Le traitement est coûteux. Il est inefficace si les conditions sont sèches : dans ce cas, il faut intervenir par pulvérisation dès le début des attaques.

- **Traitement par pulvérisations**. Préferer des spécialités du type pyrethrinoïdes. Pour positionner les traitements, suivre les Avertissements Agricoles, car selon les années le nombre d'applications nécessaires est très variable.

P46